

## **AVIS**

PRÉSENTÉ

au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale (1) sur le projet de loi de finances, considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en application de l'article 4, alinéa 3, de la Constitution, pour 2023,

TOME X
POUVOIRS PUBLICS

Par M. Jean-Pierre SUEUR, Sénateur

(I) Cette committee as composite de M. Parquot-bold Bellet, prédader, Miner Calterne B. Pieck, Mans-Perte La Grant Calterne B. Pieck, Mans-Perte La Grant Calterne B. Pieck, Mans-Perte La Grant Calterne B. Pieck, Mans-Perte Calterne, M. Patrick, P. Partick, P. Partick

Voir les numéros

Assemblée nationale (16<sup>tius</sup> législ.): 273, 285, 286 rect., 292, 337, 341, 364, 369, 374, 386 et T.A. 26 Sénat : 114 et 115 à 121 (2022-2023)

Après la synthèse, précédemment diffusée, nous publions la version complète de l'avis budgétaire sur les pouvoirs publics (présidence de la République, Conseil constitutionnel, Cour de justice de la République) rédigé par Jean-Pierre Sueur au nom de la commission des lois au Sénat et qui a été approuvée par celle-ci.

>> Lire le rapport